

SAVEZ-VOUS QU'IL EST POSSIBLE DE CHANGER D'ASSURANCE DE **PRÊT IMMOBILIER?**

- ▶ Vous avez signé votre offre de prêt il y a moins d'un an Vous avez 12 mois à compter de la date de signature de l'offre de prêt pour résilier votre assurance à tout moment, en respectant le délai minimum de 15 jours avant la fin de cette période de 12 mois.
- Vous avez signé votre offre de prêt il y a plus d'un an Vous avez la possibilité de résilier votre offre de prêt chaque année à la date d'échéance prévue dans votre contrat, en respectant un délai de préavis de deux mois.



L'organisme prêteur ne peut modifier les conditions d'octroi du prêt négociées en amont (taux d'emprunt, frais de dossier...).

> J'ai souscrit à AÉSIO **Protection Emprunteur** et je suis très content du service apporté. J'ai été bien accompagné lors de la résiliation de mon ancienne assurance. AÉSIO mutuelle a pris en charge les formalités administratives avec ma banque. Un véritable gain

> > de temps. 🥊 Fabrice - 33 ans

AÉSIO MUTUELLE

VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN POUR RÉPONDRE À TOUTES VOS QUESTIONS FT VOUS CONSFILLE DANS VOTRE CHOIX.

POUR PLUS DE

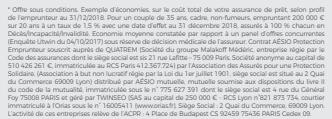
PAR E-MAIL:

Pour toute question sur votre dossier et la gestion de votre contrat : gestion@aesioprotectionemprunteur.fr

> Pour déclarer un sinistre sinistre@aesioprotectionemprunteur.fr

> > **SUR INTERNET**

aesio.fr



Document non contractuel à caractère publicitaire. Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimeur EC Communciation - ZI de Berret - 5 avenue de la Floure - 30200 Bagnols-sur-Cèze - Crédits photos AdobeStock Shutterstock - Réf : 21-001-010

RENSEIGNEMENTS. **CONTACTEZ-NOUS:**



AÉSIO PROTECTION EMPRUNTEUR

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 15 000 €* SANS EFFORT.











AÉSIO PROTECTION EMPRUNTEUR

ASSURE PLUS QU'UN PRÊT...

Notre contrat vous protège, dans les meilleures conditions de garanties et de prix.

L'assurance de prêt est indispensable à l'obtention de votre ou de vos prêt(s) immobilier(s) auprès de la banque.

Avec AÉSIO Protection Emprunteur, grâce à une couverture adaptée à vos besoins, vous protégez parfaitement votre investissement, tout en répondant aux exigences de votre banque.

RAISONS DE CHOISIR AÉSIO PROTECTION EMPRUNTEUR

UNE OFFRE 100 % PERSONNALISABLE

- 100% ÉQUIVALENCE BANCAIRE
- ▶ Une assurance sur-mesure: après une étude détaillée de votre projet, votre conseiller vous propose des garanties adaptées à votre profil.
- ▶ Pas de mauvaise surprise : les garanties sont certifiées équivalentes et conformes aux garanties exigées par les organismes prêteurs dès la première tarification.
- ▶ Un contrat protecteur: vous pouvez être couvert en cas de pathologies du dos et psychiatriques, sans aucune condition d'hospitalisation.
- ▶ Une assurance ajustée à vos exigences: les exclusions éventuelles sont claires, limitées, et rachetables si votre situation l'exige.
- ▶ Une sécurité garantie : les garanties sont irrévocables durant toute la durée du contrat ; hormis si pratique d'un sport à risque en cours de contrat.

UN TARIF 100 % ÉCONOMIQUE



- Un tarif ajusté qui vous garantit des économies par rapport au tarif de votre banque. Parce que vous êtes unique, nous vous proposons une assurance qui vous correspond!
- ▶ Un tarif garanti: le tarif est maintenu sur toute la durée du contrat.

UNE SOUSCRIPTION 100 % SIMPLE ET RAPIDE

Échangez en agence ou par téléphone avec un conseiller AÉSIO mutuelle



- L'accès à votre **Espace Adhérent personnalisé** est créé dès la réalisation d'une proposition.
- Vous réalisez rapidement vos formalités médicales en ligne sur un espace sécurisé.
 Vous consultez vos devis et documents contractuels



En cas de résiliation d'un contrat existant, nous prenons en charge les formalités administratives avec votre banque.



Vous êtes accompagné(e) à chaque étape par nos conseillers.

DES FORMALITÉS MÉDICALES ALLÉGÉES

- ▶ Un questionnaire de santé simplifié pour les prêts de moins de 500 000 € et pour les assurés de moins de 45 ans.
- ▶ Un espace médical totalement sécurisé.
- ▶ Un accès à nos réseaux agréés CBSA*, Bilan Santé Vitton, ARM* pour vos examens médicaux : obtenez un rendez-vous sous 48h et sans avance de frais.

^{*} CBSA : Centre de Bilan de Santé. / ARM : Analyse du Risque Médical